



Mission régionale d'autorité environnementale
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**Information relative à l'absence d'observations émises dans le
délai réglementaire
par la Mission régionale d'autorité environnementale
Provence-Alpes-Côte d'Azur
sur l'élaboration du plan climat, air, énergie territorial (PCAET)
de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (83)**

N° MRAe
003536/A PP

Le 03 juin 2025, la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (83) a saisi la MRAe PACA pour avis sur le projet d'élaboration du plan climat, air, énergie territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (83).

La MRAe n'a pas émis d'observations dans le délai de trois mois prévu à l'article R122-21 du Code de l'environnement. Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet du [portail internet de l'évaluation environnementale](#).



Mission régionale d'autorité environnementale
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Avis du 03 septembre 2025 sur le projet d'élaboration du plan climat, air, énergie territorial (PCAET) de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume (83)